



## Société de Développement Local Idmaj-Sakan

### Présentation

---

Pour faire face aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des actions de résorption de l'habitat insalubre dans la Région du Grand Casablanca, les concertations entre les différents acteurs locaux et les pouvoirs publics ont abouti à la mise en place d'un outil local pour la concrétisation des différents programmes de lutte contre l'habitat insalubre. C'est ainsi qu'il a été décidé de créer la Société Idmaj Sakan dans le but de renforcer l'activité des opérateurs privés et publics déjà engagés dans la gestion de la résorption des bidonvilles de Casablanca.

### Missions

---

La société Idmaj Sakan a pour mission la lutte contre l'habitat insalubre dans la Région de Casablanca-Settat et de manière générale toutes les actions permettant l'intégration des quartiers insalubres et sous-équipés de la Région, cette mission consiste à :

- Résorption des bidonvilles
- Résorption de l'habitat menaçant ruine ;
- Accompagnement de la population à transférer par :
  - L'accompagnement social, technique et financier
  - La réalisation des équipements de proximité
- Accompagnement des propriétaires terriens pour l'évacuation de leurs terrains occupés par des bidonvilles.

En sus de ces activités la société Idmaj Sakan assure les missions suivantes :

- Recevoir les participations des promoteurs suite aux dérogations pour le compte de la collectivité ;
- Accompagner en Maîtrise d'Ouvrage Déléguée les Préfectures, les provinces et les Communes pour la réalisation de certains projets locaux entre autres :
  - Mise à niveau urbaine
  - Libération des terrains support des grands projets de Casablanca tel que les projets Sindibad, Théâtre, Rocade et voies d'aménagement ; ...

## Fiche signalétique

---

- Dénomination : IDMAJ SAKAN
- Forme juridique : Société Anonyme
- Siège social : Willaya de la Région de Casablanca-Settat
- Capital : 20 000 000 dhs
- Premier Conseil d'Administration : 26 Février 2006

## Actionnaires et Conseil d'Administration

---

- Président : Le Wali de la Région de Casablanca-Settat
- Actionnaires :
  - L'Etat : 7 MDHS
  - Conseil de la Région de Casablanca-Settat : 2 MDHS
  - Conseil de la Commune Urbaine de Casablanca : 1 MDHS
  - Conseil Préfectoral de Casablanca : 1 MDHS
  - Groupe Al Omrane : 2,9 MDHS
  - Caisse de Dépôt et de Gestion : 2,1 MDHS
  - Crédit Immobilier et Hôtelier : 2 MDHS
  - Banque Centrale Populaire : 2 MDHS
- Administrateurs :
  - Les Actionnaires
  - L'Agence Urbaine de Casablanca
  - Lydec

## Contact

---

IDMAJ SAKAN

459, Boulevard Roudani, Maarif, Casablanca

Tél : +212 5 22 22 04 05

Fax : +212 5 22 22 09 16